



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 20325

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la performance du parc de production nucléaire d'Électricité de France. Une série de problèmes techniques intervenus cet hiver a fait tomber la disponibilité du parc nucléaire d'EDF à un taux inférieur à 80 % de son potentiel pour l'année passée. Il s'agit du taux le plus bas connu depuis 8 ans, alors même que l'entreprise s'était fixé un objectif de 84 % pour l'année, et qui est bien loin des 90 % affichés par la plupart des opérateurs étrangers. Dans un contexte où l'approvisionnement en énergie à coût modéré est devenu particulièrement difficile, il importe pourtant d'exploiter au maximum l'atout qu'est pour la France son parc de production nucléaire. Aussi, il lui demande de bien vouloir indiquer par quelles mesures il entend augmenter durablement l'utilisation et l'efficacité du parc électronucléaire français.

Texte de la réponse

Le coefficient de disponibilité du parc de production nucléaire dépend de la périodicité et de la durée des arrêts pour changement du combustible, visites techniques approfondies et opérations de maintenance. Dans les dernières années, le passage de cycle d'utilisation du combustible de 12 à 18 mois pour certains réacteurs a permis l'amélioration des performances de disponibilité. En 2007, 15 réacteurs nucléaires ont fait l'objet d'opérations particulières de désentartrage des générateurs de vapeurs, ce qui a nécessité la prolongation des périodes de maintenance et a ainsi entraîné une baisse de la disponibilité du parc de production de 2 %. Ces opérations seront étendues en 2008 et 2009 sur l'ensemble du parc, prolongeant ainsi l'impact de 2 % sur la disponibilité du parc de production. EDF affiche un objectif de taux de disponibilité de 85 %. L'atteinte de cet objectif à moyen terme suppose la réduction du nombre et de la durée des arrêts non programmés des unités, dus à des anomalies techniques (indisponibilité dite fortuite) qui affectent en moyenne de 3 % le taux de disponibilité ; la réduction de la durée des arrêts programmés pour visite annuelle et renouvellement du combustible, en améliorant l'organisation et en optimisant les interventions de maintenance sur les matériels, ce qui concourt simultanément à la sûreté et à la disponibilité des installations. Cette démarche d'amélioration de la performance est systématiquement menée en concertation étroite avec l'Autorité de sûreté nucléaire. La différence entre l'objectif de disponibilité d'EDF (85 %) et ceux de certains opérateurs étrangers, notamment américains, qui peuvent atteindre 90 %, résulte essentiellement de 3 facteurs : la durée des cycles de production, en moyenne plus courts en France, le maintien de l'exploitation de certains réacteurs suivant des cycles de 12 mois permettant de concentrer les arrêts en période de faible demande et respecter ainsi la saisonnalisation de la consommation française d'électricité ; le fonctionnement du parc français en suivi de charge, et non pas en permanence à pleine puissance, qui sollicite plus fortement les équipements et peut entraîner des indisponibilités fortuites plus nombreuses ; des spécificités réglementaires qui influent sur la durée des arrêts de tranche.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20325

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 8 avril 2008, page 2950

Réponse publiée le : 22 juillet 2008, page 6372